



CANADA
PROVINCE DE QUÉBEC
DISTRICT DE MONTRÉAL
N° COUR : 500-11-058438-207

COUR SUPÉRIEURE
« Loi sur les arrangements avec les créanciers des compagnies (LRC
1985, ch. C-36), en sa version modifiée »

**DANS L'AFFAIRE DE
L'ARRANGEMENT OU DU
COMPROMIS DE :**

**SIMARD-BEAUDRY CONSTRUCTION INC.,
GESTION ACCUVEST INC., 9054-9999 QUÉBEC INC.,
9147-1730 QUÉBEC INC. ET 9232-4656 QUÉBEC INC.,**
Personnes morales dûment constituées ayant leur domicile situé
au 1010, rue de La Gauchetière Ouest, bureau 2100, à Montréal,
dans la province de Québec, H3B 2N2;

(ci-après collectivement appelées les « Débitrices »)

PREUVE DE RÉCLAMATION

La Preuve de réclamation dûment complétée et les pièces justificatives à l'appui doivent être reçues par Raymond Chabot inc. au plus tard le 22 février 2023 à 16 h (Heure de Montréal), par la poste, messenger, courriel ou télécopieur à l'adresse suivante :

RAYMOND CHABOT INC.,
Contrôleur aux affaires et aux finances des Débitrices
À l'attention de Jean Gagnon, CPA, CIRP, SAI
Tour de la Banque Nationale
600, rue de La Gauchetière Ouest, bureau 2000
Montréal (Québec) H3B 4L8
Courriel : reclamation-claims@rcgt.com
Télécopieur : 514 858-3303

A. DÉTAILS AFFÉRENTS AU CRÉANCIER

1. Nom ou dénomination sociale complète du Créancier :

_____ (le "Créancier").

2. Adresse postale complète du Créancier : _____

3. Numéro de téléphone du Créancier : _____

4. Adresse courriel du Créancier : _____

5. Nom de la personne-ressource: _____

B. PREUVE DE RÉCLAMATION

Je (*Nom du Créancier ou du représentant du Créancier*) _____,
certifie par les présentes que je détiens une **Réclamation ayant pris naissance avant la Date de détermination¹**, et
que je suis (*Précisez le titre ou la fonction*) _____ du Créancier des Débitrices, soit (*cochez*) :

- Simard-Beaudry Construction inc.
- Gestion Accuvest inc.
- 9054-9999 Québec inc.
- 9147-1730 Québec inc.
- 9232-4656 Québec inc.
- Autres : _____

et que je suis au courant de toutes circonstances entourant la Réclamation visée par les présentes.

Note : Le Créancier qui détient des Réclamations distinctes contre différentes Débitrices doit déposer un formulaire de preuve de réclamation distinct pour chacune de ses Réclamations.

C. NATURE DE LA RÉCLAMATION

(*cochez et complétez la catégorie appropriée*)

RÉCLAMATION NON GARANTIE DE _____ \$CA

En ce qui concerne cette créance, le Créancier ne détient aucun avoir de la Débitrice à titre de garantie;

RÉCLAMATION GARANTIE DE _____ \$CA

En ce qui concerne cette créance, le Créancier détient des avoirs de la Débitrice à titre de garantie, dont la valeur estimative s'élève à _____ \$CA et dont les détails sont mentionnés ci-après;

(*fournir des détails sur les biens grevés de garanties, incluant la date à laquelle la garantie a été consentie et fournir une copie des documents y afférant*)

D. DÉTAILS DE LA RÉCLAMATION

Autrement qu'indiqués ci-dessus, les détails de la Réclamation du Créancier sont joints aux présentes.

UN ÉTAT DE COMPTE COMPLET ET DÉTAILLÉ DOIT ÊTRE JOINT À LA PREUVE DE RÉCLAMATION.

VEUILLEZ FOURNIR TOUS LES DÉTAILS RELATIFS À LA RÉCLAMATION AINSI QUE LES PIÈCES JUSTIFICATIVES, INCLUANT LES MONTANTS ET LA DESCRIPTION DES TRANSACTIONS OU ENTIENES DONNANT LIEU À LA RÉCLAMATION, AINSI QUE LES DOCUMENTS DE GARANTIE LE CAS ÉCHÉANT.

¹ « Date de détermination » désigne : pour Simard-Beaudry Construction inc., le 9 janvier 2020 et pour toutes les autres Débitrices, le 8 décembre 2022.

E. RÉCLAMATION CONTRE LES ADMINISTRATEURS ET DIRIGEANTS

La Réclamation en sections B et C du présent formulaire engage aussi la responsabilité des Administrateurs ou Dirigeants des Débitrices.

Description de la Réclamation	Somme
_____	_____
_____	_____

F. DÉPÔT DE LA RÉCLAMATION

Tout Créancier n'ayant pas dûment soumis sa Preuve de réclamation accompagnée des pièces justificatives **au plus tard le 22 février 2023 à 16 h (Heure de Montréal)**, perdra le droit de recevoir tout avis subséquent et de participer aux procédures comme Créancier et sera forclos de recevoir une quelconque distribution à l'égard de telle Réclamation et d'exiger le paiement de telle Réclamation des Débitrices ou d'un administrateur ou dirigeant des Débitrices.

SIGNÉ à _____, ce ____^e jour de _____.

(Signature du témoin)

(Signature de la personne qui complète le formulaire)

(Inscrire le nom en lettres moulées)

(Inscrire le nom en lettres moulées)